

## Index égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes

Depuis le 1er janvier 2019, les entreprises d'au moins 50 salariés sont tenues de s'auto-évaluer chaque année dans le domaine de l'égalité professionnelle et de publier les résultats de l'Index Egalité Femmes-Hommes.

Cet index sous forme d'une note sur 100 est réalisé sur la base de 5 indicateurs permettant d'évaluer les éventuelles inégalités en termes :

- D'écarts de rémunération entre les Femmes et les Hommes,
- D'écarts dans la proportion de Femmes et d'Hommes bénéficiant d'augmentations individuelles,
- D'écarts dans la proportion de Femmes et d'Hommes promus,
- De nombre d'augmentations attribuées aux Femmes dans l'année suivant leur retour de congé maternité,
- De nombre de Femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise.

**Au 1er mars 2025, l'index égalité Femmes-Hommes de l'Unité Economique et Sociale FTTH, est de 92 points sur 100.**

Pour rappel :

- Au 1er mars 2024, l'index égalité Femmes-Hommes de l'Unité Economique et Sociale FTTH est de 76 points sur 100.
- Au 1er mars 2023, l'index égalité Femmes-Hommes de l'Unité Economique et Sociale FTTH est de 82 points sur 100.
- Au 1er mars 2022, l'index égalité Femmes-Hommes de l'Unité Economique et Sociale Altitude Infrastructure Holding est de 90 points sur 100.
- Au 1er mars 2021, l'index égalité Femmes-Hommes de l'Unité Economique et Sociale Altitude Infrastructure Holding est de 81 points sur 100.
- Au 1er mars 2020, l'index égalité Femmes-Hommes de l'Unité Economique et Sociale Altitude Infrastructure Holding est de 69 points sur 100.

### ALTITUDE INFRA

Siège social : 1b place de La Défense - 92400 COURBEVOIE | Siège administratif : 2247 voie de l'Orée - 27100 VAL-DE-REUIL  
SAS au capital de 585 000 € - 922 350 418 R.C.S. NANTERRE - n° SIRET : 922 350 418 00021 - n° TVA INTRA : FR69 922 350 418